

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 079-2025****SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27  
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 23

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le douze novembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le quatre novembre deux mille vingt-cinq.

**Présents** : MAUGAN Claude, Mme PRUGNIÈRES Anne-Cécile, COUDERT Éric, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, PAYET Patrice, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, BICHON Angélique, MORIN Delphine, URBANI Sébastien, CLAUSE Patrick, LEBouc Patricia, BERBUDEAU Éric, TRÉVIEN Sonia, GIRARD Jean-Pierre, MANCA Isabelle, VEILLON Dominique, ROUSSEAU Etienne, VIOLLEAU Sébastien, DUMAS FERNANDES Jacqueline.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Pouvoirs** : MOREAU Karine a donné procuration à M. URBANI Sébastien,  
Mme SEUGNET Leila a donné pouvoir à Mme BICHON Angélique,

**Absents excusés** : Séverine Robin, Bruno Boccard,

**Absents** : Bertrand Dupont, Magalie Le Goff.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2025**

Monsieur le Maire fait état du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 octobre 2025 ; et précise dans le point concernant la délégation de signature pour le permis du SIL, qu'il n'avait jamais ordonné à Mme Trévien de venir en Mairie. Il avait souligné que les dossiers en instruction ne peuvent sortir de la Mairie et précise que Mme Trévien n'a jamais été voir le SIL.

Mme Trévien indique qu'elle avait été voir les services au hangar du SIL.

Or, M. le Maire explique qu'il s'agit non pas des services du SIL mais de ceux du délégataire.

**Après entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention : Mme Manca Isabelle) :**

**- de valider le procès-verbal de réunion du conseil municipal du 15 octobre 2025.**

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

Fait et délibéré en séance,

Le 12/11/2025

Le Maire, Claude MAUGAN



La secrétaire de séance,

Mme Jacqueline DUMAS FERNANDES

Publiée le :